

Respect

LIBERTÉ, égalité, fraternité :

BIEN PLUS QUE DES MOTS !

La devise de la France, tu la connais bien ! Elle vient de la Révolution de 1789 : c'est la base de notre République. Un grand texte rassemble les autres principes de la V^e République : c'est la Constitution, écrite en 1958. Découvre le premier article.

Notre République est...

INDIVISIBLE

Les lois sont les mêmes partout en France et pour tout le monde.

La loi te protège et garantit toutes tes libertés. Elle te donne des droits, bien sûr, mais t'impose aussi des devoirs (aller à l'école, respecter les règles et les gens, prendre soin de toi et des autres...).

DÉMOCRATIQUE

Les représentants du pays sont élus par le peuple.

Tu n'as pas encore l'âge de voter, mais tu es quand même concerné : les personnes élues décident par exemple de construire un collège ou d'organiser des événements sportifs ou culturels dans ta ville...

LAÏQUE

La République française donne la possibilité à chacun de croire en toute liberté.

Croire ou ne pas croire ? Tu es libre de décider ! En revanche, tu as aussi l'obligation de respecter les croyances des autres : c'est la règle du jeu !

SOCIALE

Tout le monde contribue à aider ceux qui sont confrontés aux difficultés de la vie, comme la maladie, le chômage, la pauvreté...

Peux-tu imaginer qu'un de tes copains ne puisse pas aller à la cantine parce que ses parents n'ont pas assez d'argent ? Sans doute pas ! Il existe heureusement des aides pour que chaque collégien puisse manger.

DÉMOCRATIE
liberté LAÏCITÉ
ÉGALITÉ fraternité
SOCIAL



8

mars



C'est la Journée internationale des droits des femmes.

eee

L'occasion d'organiser un débat en classe :

Filles-garçons : tous égaux ?

Les CDJ ont choisi de mettre en avant cette date car elle permet de rappeler que les femmes doivent lutter toute leur vie pour acquérir ou maintenir leur égalité avec les hommes. Ils pensent aussi qu'il est bien de garder en tête que sans les femmes il n'y aurait pas de vie sur la Terre.

Le temps...

« Tous les hommes naissent libres et égaux en droits », dit la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, rédigée en 1789.

... DE LA RÉFLEXION

Par cet article et avec l'appui du droit français, les discriminations sont interdites. C'est la loi, elle doit être respectée. Dans la réalité, ce n'est pas aussi simple. Certaines personnes subissent de la part d'autres personnes des discriminations : racisme, sexisme (qui considère que les hommes sont supérieurs aux femmes), homophobie (rejet des homosexuels), difficultés liées au handicap, exclusion...

... ET DE L'ACTION !

Si tu es victime ou témoin de ces formes d'injustice et de rejet, il faut alerter un adulte qui t'aidera à faire respecter la liberté de chacun. C'est avant tout par le respect que l'on continue de faire vivre les valeurs de la République française. Retrouve la campagne de communication de lutte contre le harcèlement sur cdj06.fr, et en cas de harcèlement appelle le 3020 ou le Fil Santé Jeune : 0800235236.



Le Prix des droits de l'homme - René Cassin :

il récompense les meilleurs projets d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme réalisés dans les établissements scolaires. Parles-en à ton enseignant pour participer !

Le sais-tu ? René Cassin (1887-1976) a vécu à Nice quand il était adolescent. C'est l'un des auteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948). En 1968, il reçoit le prix Nobel de la paix. Seras-tu la prochaine grande figure de la paix, de la justice et de la liberté ?

DÉFI
N°1

A TOI
D'AGIR!



Les valeurs de la République n'ont maintenant plus de secrets pour toi ? Tu penses qu'il est important de rappeler et d'expliquer que l'on se doit tous de les respecter, pour le bien-être de la société ? Alors lance-toi un défi !



Quelques idées...

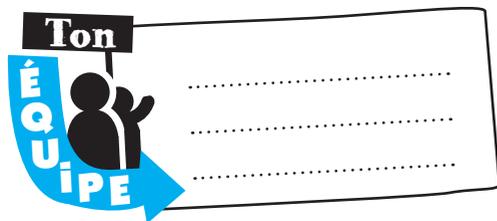
- Reportage photo dans un lieu emblématique de la République (mairie, tribunal, préfecture...).
- Création d'une affiche, d'un badge, de stickers pour appeler au respect...



TO DO LIST



-
-
-
-
-



DÉFI RELEVÉ ?

TON PARCOURS
CITOYEN



POSTE ton DÉFI



fierté

JE TU

NOUS

SOMMES CITOYENS



Être citoyen français, c'est avoir des droits, garantis par la loi. Mais c'est aussi adhérer aux principes et aux valeurs de la République pour vivre ensemble dans une société organisée dans laquelle tout le monde doit respecter les règles du jeu.

DES DROITS

La citoyenneté donne différents types de droits :

- des droits civils : droit de penser librement et d'exprimer son opinion, de croire ou de ne pas croire, d'aller et venir, droit à l'égalité devant la loi et la justice...
- des droits politiques : droit de voter, de se présenter à une élection, d'adhérer à un parti politique...
- des droits économiques et sociaux : droit au travail, à l'éducation, à la culture, à la santé, droit de grève...

À tes 18 ans, tu vas pouvoir exercer un droit essentiel : voter ! Grâce à ce droit, tu vas pouvoir participer à la vie de ton pays, de ton département ou de ta ville et jouer un rôle dans la société.

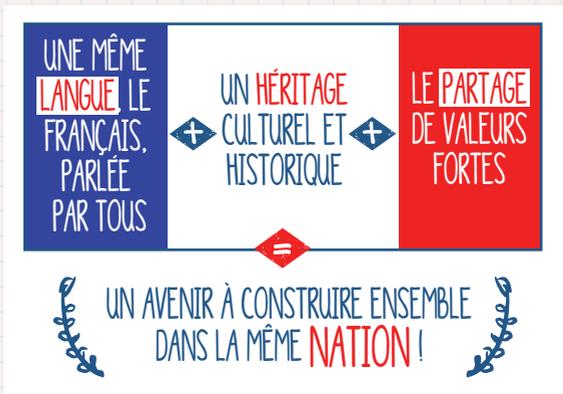
DES DEVOIRS

La citoyenneté implique aussi des devoirs. Il s'agit de remplir certaines obligations envers la société. Par exemple :

- respecter les lois ;
- respecter les droits et les biens des autres en faisant preuve de civisme ;
- participer à l'effort commun en payant ses impôts ;
- aller à l'école ;
- participer à la défense du pays ;
- porter assistance à une personne en danger ;
- être juré dans le cadre d'un procès.

C'est une question que tu ne te poses peut-être pas, mais tu as l'obligation d'aller à l'école entre 6 et 16 ans. Aller à l'école, c'est accéder à un savoir qui te permettra ensuite d'avoir la liberté de choisir ton métier. Choisir et ne pas subir, c'est la clé de la liberté !





COLLE TES PARENTS !

➤ À partir de quel âge un enfant a-t-il le droit de créer une association ?

Des 12 ans, tu peux monter une « Junior Association ». Retrouve toutes les infos sur : www.juniorassociation.org

Ça se **PASSE ICI** I 06

Créer ta propre association, pour faire bouger les choses dans ton quartier ou ta ville, ça te dit ?

Dans le département, tu peux aussi trouver une mission ou une association.

Rendez-vous sur : <http://www.tousbenevoles.org/>

DÉFI N°2

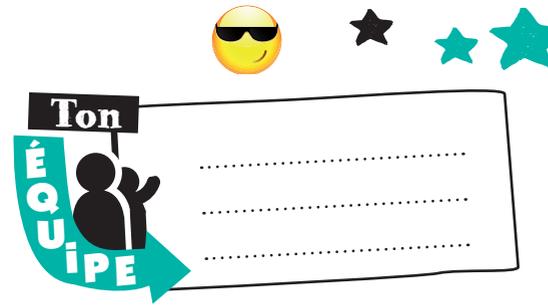
À TOI D'AGIR !

C'est sûr, ton âme de citoyen s'est réveillée ! Tu es parfaitement prêt à participer, même un peu, à ce qu'il se passe autour de toi, dans ta vie de tous les jours. Prêt pour ce défi ? Allons, enfants de la partie !



Quelques idées...

- Présente-toi à l'élection des délégués dans ta classe ou à celle des conseillers départementaux jeunes dans ton collège (pour les 5^e).
- Donne un coup de main à une association dans la collecte de jouets pour les enfants à Noël ou de produits alimentaires...



TO DO LIST

-
-
-
-
-

TON PARCOURS CITOYEN

DÉFI RELEVÉ ? Checke ICI ✓



POSTE ton DÉFI





« Je ferais en sorte qu'il n'y ait plus d'attentats. » **Wissone, Sfia et Lola**

« Je voudrais réduire les inégalités entre les riches et les pauvres. »

Hugo, Othman et Kamilia

« J'améliorerais les collèges pour en faire des lieux ouverts, où on apprendrait mieux. » **Maya**

Une petite action = un grand bonheur
= un exemple pour les autres !

Renoncer à son confort personnel, prendre sur son temps... Les CDJ racontent le souvenir d'une situation où ils se sont sentis bien après avoir aidé quelqu'un.

« J'attendais mon bus et j'ai vu une femme en fauteuil roulant qui n'arrivait pas à traverser la rue. Je l'ai aidée et du coup, j'ai raté mon bus. J'y ai repensé dans la journée, j'étais fière de moi. » **Hiba**

« Je me suis rendu à une cérémonie de commémoration et j'ai été porte-drapeau. J'ai honoré la mémoire des anciens combattants. » **Maxime**

« J'ai aidé des étrangers à trouver leur chemin. Je les ai guidés alors que j'étais déjà en retard pour l'école. » **Yohann**

La Charte de la laïcité

La Charte de la laïcité* rappelle les règles permettant de bien vivre ensemble dans les espaces scolaires. Les CDJ ont retenu 2 points de cette charte qu'il leur semblait particulièrement nécessaire de connaître :

La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.



* La charte est affichée dans tous les collèges et accessible ici : www.education.gouv.fr

Respect

Qui peut DIRE quoi ?

La liberté d'expression est inscrite dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. C'est un droit fondamental mais qui n'est pas absolu ! Comme le dit l'adage : la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres.



Le droit de s'exprimer

Des droits...

En France, tu as le droit de penser comme tu l'entends, de prendre la parole en public pour affirmer tes opinions et de dire ou d'écrire librement tes idées et ton avis sur les choses.

Tu es aussi libre de t'associer avec ceux qui partagent la même opinion que toi au sein d'une organisation, de te réunir librement avec d'autres pour échanger des idées, et de manifester dans la rue pour les exprimer.

L'ENNEMI DES DICTATURES :

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Dans certains pays, les gens n'ont pas le droit de s'exprimer et quand ils essaient de le faire, ils sont emprisonnés et parfois torturés.

C'est souvent le cas dans des pays non démocratiques, où règne la dictature.



... et des limites

Quand les limites sont dépassées, la loi peut sévir :

- d'inciter à la haine raciale, ethnique ou religieuse, en essayant de convaincre d'autres personnes ;
- de tenir des propos :
 - discriminatoires (racistes, antisémites, homophobes...)
 - diffamatoires (accuser quelqu'un à tort)
 - injurieux (pour blesser quelqu'un volontairement)
- de dire publiquement que tu approuves les crimes de guerre ou le terrorisme ;
- de porter atteinte à la vie privée d'une personne en révélant par exemple quelque chose sur elle à tout le monde.

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Les journalistes ont pour mission d'informer le public sur les événements pour permettre à chacun de mieux comprendre le monde et de se forger sa propre opinion. Ils bénéficient de la « liberté d'informer » mais cette liberté doit aussi respecter la loi.



L'attaque de janvier 2015 contre « Charlie Hebdo » est un exemple d'atteinte à cette liberté. Les terroristes ont tué les journalistes parce qu'ils considéraient que le journal n'avait pas le droit de publier des dessins humoristiques mettant en scène le prophète Mahomet.

Ca se **PASSE** ici

Tu veux développer ton esprit critique ?

Dépose ta candidature pour faire partie du jury de collégiens de 4^e et 3^e qui décerne le prix littéraire Paul Langevin.

Ta mission : choisir parmi 6 romans celui que tu veux récompenser.

Infos : <https://www.mediathèque06.fr>

Découvre la campagne réalisée par les CDJ des Alpes-Maritimes en 2016 sur les dangers d'Internet et des réseaux sociaux !



<http://enligne.cg06.fr/06/protegetavie/>



ET INTERNET ?

LES +

- Accès à une quantité infinie d'informations ;
- Utilisation pratique, facile et rapide ;
- Communication rapide avec beaucoup de personnes à la fois.

LES -

- Rencontre virtuelles dangereuses (histoire d'amour, radicalisation...);
- Prend trop de temps, renferme sur soi.

CONSEILS

- Faire très attention aux rencontres virtuelles qui peuvent s'avérer parfois dramatiques ;
- S'imposer un temps limite d'utilisation.



DÉFI
N°3

À TOI D'AGIR !



Tu aimes prendre des photos ou filmer ? Tu préfères dessiner ? Ou écrire ? N'hésite pas à dire quel regard tu portes sur le monde qui t'entoure ou les sujets qui te passionnent ! Te glisser dans la peau d'un journaliste, c'est possible !

Ton défi

today is your day

Ton **COPIE**

Quelques idées...

- Lance ta chaîne YouTube ! Tu peux par exemple chaque semaine ou chaque mois faire une vidéo présentant les derniers faits d'actualité qui t'ont marqué
- Participe au journal scolaire de ton collège s'il y en a un ou propose d'en créer un.



TO DO LIST



TON PARCOURS CITOYEN

N°1 N°2 N°4 N°5 N°6 N°7

DÉFI RELEVÉ ?

Checke ICI

POSTE ton DÉFI

#jeunescitoyens06